

ADMINISTRATION

43, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

43, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

PARIS ET DÉPARTEMENTS LITTORALIERS 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS 3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

Suicide du Général Boulanger

LA FIN DE L'AVENTURE

Le général Boulanger vient de se tuer d'un coup de revolver, sur le tombeau, à peine fermé, de M^{me} de Bonnemain.

Seule, elle était restée fidèle au malheureux déjà tombé dans cet oubli dont on ne se relève plus. Les amis d'autrefois étaient retirés; les uns discrètement, les autres avec un fracas témoignage de cette parfaite indépendance du cœur qui caractérise si bien les tapageurs de dévouement, d'amitié et de patriotisme.

Celui qui avait rêvé des destinées prodigieuses, à qui on avait parlé de Napoléon, de Cromwell, de Monck, — celui-là restait désormais seul au monde. Il était vieux, il n'avait plus de famille — (pouvait-il espérer un retour de celle qu'il avait si profondément ulcérée?) — et, l'autre jour, quand il pleurait, brisé, sur le cercueil de sa compagne d'exil, il avait dit vrai en s'écriant: « J'ai tout perdu! »

Et cet homme qui avait consenti à survivre à sa fortune, à son honneur de soldat, à sa probité de citoyen, n'a pu résister à ce dernier coup. Et puis, a-t-il en alors comme une lueur de conscience? A-t-il vu avec quelle sévérité méprisante l'histoire accueillait cette tentative, qui n'eût de commun avec celle de Catilina que les aventuriers « perdus de dettes et de crimes » dont il avait été le héros, la créature — et le jouet!

Les profondes douleurs ont des visions élargies. Boulanger, en face de cette morte, s'est jugé, il s'est condamné; ce n'est plus qu'à notre pitié qu'il a droit. Ne cherchons donc pas trop autour de ce dénouement d'un drame qui eût parfois, — souvent, — les allures d'une parade, ne cherchons pas les petits, les mesquins côtés d'un acte de désespoir qui n'est pas sans quelque grandeur.

M^{me} de Bonnemain avait donné au général Boulanger sa vie (les brumes du nord ont tué la pauvre créature, depuis longtemps atteinte d'une affection de poitrine) — et aussi sa fortune. Il coûte cher, en ce temps-ci, de procurer à l'étranger un confortable exil. Au moment de sa mort, elle ne laissait qu'une situation plus qu'embrouillée. Boulanger, lui, n'avait rien. C'était donc maintenant la misère, la vie, d'expéditions, les sollicitations aux amis, aux enthousiastes d'autrefois qui ne répondent plus aux lettres et qui font consigner leur porte. Avoit été général de division, ministre de la guerre, avoir essayé d'incarner tous les patriotismes et tous les prestiges, et en arriver là!

Il s'est révolté contre cette suprême honte: — il avait joué sur la terre française un rôle important pour que nous ne lui gardions pas de cette dernière fierté un sentiment de gratitude. Mais si nous n'avons plus à souhaiter à ce malheureux que la paix et l'oubli de la tombe, — quelle rentantissante, quelle formidable leçon ne vient-il pas de donner à tous ceux qui ont pour ambition avouée ou secrète de s'approprier un jour ce pays devenu libre qui, désormais, entend rester libre!

Le temps n'est plus où les aventuriers s'en allaient coucher aux Tuileries après avoir fait mitrailler quelques milliers de Français par des soldats ivres et abrutis.

Il n'y a plus maintenant de soldatesque vivant à l'écart du reste de la nation et du gouvernement du pays par le pays est bien fondé, en France; les rois et les empereurs viennent de l'attester assez solennellement.

Il peuvent bien se dire, le jeune duc d'Orléans et le jeune prince Victor: personne n'a pu se croire si près du but que le général Boulanger et ceux qui se servaient de ce soldat aussi pétri de vanité que dépourvu de scrupules. Avec une science merveilleuse, on avait organisé autour du général Victoire une légende de popularité à laquelle deux fois de suite on ne parvint pas à atteindre.

Eh bien, en dépit de la folle admiration de la masse, en dépit de toutes les coalitions monarchistes, religieuses et révolutionnaires qui convergent vers ce but commun: la dictature de Boulanger, — il a suffi d'un acte judiciaire, « d'une assignation à comparoir » — pour jeter bas l'homme, la légende et le parti.

C'est que, voyez-vous, le temps des prononcements et des coups d'Etat semble bien passé; — et quand on retarde, comme Balmaceda ou Boulanger, l'aventure finit par le revolver — les aspirants dictateurs peuvent en faire leur profit.

PAUL BERTINAY.

AUJOURD'HUI:

LE CRIME DE COURBEVOIE. — Nouveaux détails.

UN SINGULIER SUICIDE. — Une femme qui se pend après avoir brûlé 35,000 fr. de valeurs.

Suicide du Général Boulanger

Paris, 30 septembre.

Une nouvelle à sensation a parcouru ce matin les boulevards de Paris, comme une trainée de poudre.

On communiquait aux divers cafés des boulevards la dépêche suivante:

Bruxelles, 30 septembre.

Le général Boulanger s'est suicidé d'un coup de revolver dans la tête, sur la tombe de M^{me} de Bonnemain. La mort a été instantanée.

On crut d'abord à une nouvelle de Lemice-Terrière, mais bientôt la dépêche reçut confirmation.

L'homme qui s'était acquis une triste célébrité dans le monde politique et qui, après avoir frôlé du pied le dernier échelon du pouvoir, avait fait une pitoyable dégringolade, venait de finir tristement en se tuant sur la tombe d'une femme qui lui fut profondément dévouée et qu'il aimait sincèrement.

LE SUICIDE

Bruxelles, 30 septembre.

Depuis quelques jours le général Boulanger était d'une humeur plus sombre. Il quitta ce matin son hôtel vers 10 heures dans un landau attelé de deux che-

vaux, il se fit conduire au cimetière d'Ixelles. Le cocher et un valet de pied l'attendaient à la porte du cimetière.

Il s'est rendu directement à la tombe de M^{me} de Bonnemain s'est promené longuement autour, puis, sortant de sa poche un revolver de gros calibre s'est tiré un coup de feu dans la tempe gauche.

La balle est sortie par la tempe droite. Il est tombé comme une masse, sans proférer un cri.

Au bruit de la détonation, les gardiens du cimetière accoururent et le relevèrent, aidés par le cocher et le valet de pied.

Le général est mort en quelques secondes.

On porta alors le cadavre dans le landau et la police d'Ixelles, immédiatement prévenue, arriva et constata le décès.

Sur l'ordre de la police, le landau fut dirigé sur le commissariat de police. Le corps était placé au fond de la voiture, le visage couvert d'un mouchoir blanc.

Après la constatation de l'identité au commissariat, le corps a été transporté à l'hôtel du général rue Montroyer.

La nouvelle de la mort s'est répandue dans Bruxelles comme un coup de foudre. Tous les journaux publient des éditions spéciales.

La nièce du général et son mari, qui habitait avec M. Boulanger depuis quelque temps, le voyant sortir ce matin ont eu des soupçons et ont envoyé immédiatement un ami au cimetière, mais ce dernier arriva trop tard.

L'inspecteur du cimetière, M. Marchal et M. Feignart, officier de police de Bruxelles, ont procédé à l'ensevelissement.

La blessure de la tempe est cachée par un bandeau blanc; le visage ne porte aucune altération.

Une foule nombreuse stationne devant l'hôtel commentant vivement l'incident. A l'hôtel, on refuse tout renseignement.

Depuis quelque temps déjà, le général Boulanger semblait être hanté par des idées de suicide, car, il y a fort peu de temps, il avait déposé sur la tombe de M^{me} de Bonnemain une couronne portant ces mots: « A bientôt, Marguerite! »

NOUVEAUX DÉTAILS

Bruxelles, 30 septembre.

Voici quelques nouveaux détails sur le suicide du général Boulanger.

Quatre ouvriers qui travaillaient au cimetière virent, vers onze heures et demie environ, entrer le général Boulanger, il se dirigea vers la tombe de M^{me} de Bonnemain. A midi et quart, ils entendirent une détonation, accoururent immédiatement et constatèrent que le général Boulanger venait de se tirer un coup de revolver dans la tête. La balle est entrée dans la tempe et a traversé le crâne.

Le directeur du cimetière, prévenu immédiatement, a retiré l'arme de la main crispée du suicide.

Le cadavre a été transporté au dépôt mortuaire du cimetière et de là à l'hôtel de la rue Montroyer.

Les Tentatives de suicide

Bruxelles, 30 septembre.

Voici les détails recueillis dans l'entourage du général Boulanger:

Le général avait essayé à plusieurs reprises de mettre fin à ses jours; à l'hôtel on avait enlevé toutes les armes, mais il était parvenu à cacher le revolver dont il s'est servi et qui est un revolver d'ordonnance. On dit même que lorsque la bière

de M^{me} de Bonnemain a été fermée, le général aurait dit: « Au revoir à bientôt! »

Tous les jours, à quatre heures, le général allait au cimetière, déposer un bouquet ou une couronne, aussi sa famille et ses serviteurs ont-ils été très étonnés de le voir sortir aujourd'hui, à dix heures, en voiture pour se rendre sur la tombe de M^{me} de Bonnemain.

Chez lui, il avait rédigé ses dernières volontés, il avait même préparé des télégrammes avec l'indication des personnes auxquelles on devait les envoyer.

On prétend qu'une lettre, adressée à M. Alfred Dutens, à Paris, avait fait naître de telles inquiétudes dans l'esprit de ce dernier, qu'il était venu à Bruxelles où il se trouvait depuis huit jours.

C'est M. Dutens qui, informé du départ du général, a pris une voiture, pour aller empêcher le suicide, d'autres disent que c'est sur les instances de M^{me} Dutens, nièce du général, que son mari se serait rendu en toute hâte au cimetière.

Quoi qu'il en soit, il est certain que M. Dutens est parvenu à rejoindre le général et à converser avec lui pendant environ un quart d'heure. Finalement le général Boulanger, regardant l'heure, aurait dit: « Il est temps d'aller déjeuner » et aurait prié M. Dutens de le laisser se rendre auprès de la tombe.

M. Dutens, complètement rassuré, s'éloigna un instant; le général se rendit alors devant le tombeau; puis, après s'être assis devant le monument, ôta son chapeau et se tira un coup de revolver dans la tempe.

M. Dutens et le personnel du cimetière accoururent aussitôt; mais le général était mort sur le coup; ses yeux étaient immobiles; ses lèvres seules remuèrent encore.

On a dû employer les plus grands ménagements pour communiquer la triste nouvelle à sa mère, âgée de 86 ans. La douleur de celle-ci est navrante, ainsi que celle de tous ses proches et de son personnel.

A l'hôtel, les volets du rez-de-chaussée sont fermés; aux étages, les stores sont baissés.

Le général avait la photographie de M^{me} de Bonnemain dans une des poches de son gilet.

A 2 heures, le juge de paix d'Ixelles s'est rendu au domicile du général Boulanger et il apposa les scellés dans les principaux appartements du défunt.

Boulanger avait écrit à sa mère, ce matin, qu'il partait pour une fête pour bien longtemps; celle-ci qui croit que son fils est parti, aurait dit:

« Au moins qu'il s'amuse bien, qu'il me revienne un peu moins triste. »

Ses Dernières Lettres

Sur la table de travail de Boulanger, on a trouvé des dépêches qu'il adressait à sa femme et à ses deux filles pour leur apprendre son décès.

M^{me} Boulanger, femme du général, lui avait écrit, après la mort de M^{me} de Bonnemain, pour lui offrir de venir partager son exil, mais celui-ci ne lui avait pas répondu.

Le prince Victor Bonaparte s'est rendu dans l'après-midi à l'hôtel de la rue Montroyer et y est resté, une demi-heure environ.

Chez M^{me} Boulanger mère

Bruxelles, 30 septembre.

Ce n'est qu'assez tard, dans l'après-midi, qu'on a annoncé à M^{me} Boulanger mère le suicide de son fils.

Comme nous l'avons déjà dit, sa douleur était poignante, et ce n'est pas sans une certaine émotion que la foule a pu

apercevoir, dans l'après-midi, à l'une des fenêtres de l'hôtel, la pauvre femme regardant curieusement les attroupements qui se formaient devant sa maison, ne sachant pas ce qui se passait.

Le Cadavre

Le corps de l'ex-général repose maintenant dans sa chambre à coucher, étendu tout habillé dans son lit. Il est vêtu de noir. Le visage n'est pas altéré.

On refuse de donner à l'hôtel des renseignements sur les dispositions testamentaires que M. Boulanger doit avoir prises. On sait seulement qu'il a dit à plusieurs personnes, en ces derniers temps, que s'il mourait à Bruxelles, il désirait reposer à côté de M^{me} de Bonnemain.

Les funérailles auront probablement lieu après-demain.

Les Derniers Jours

Bruxelles, 30 septembre.

Vers la mi-août, le général Boulanger s'était rendu au cimetière d'Ixelles, où l'on venait de placer le monument de M^{me} de Bonnemain. Il avait eu une véritable crise de larmes et avait, à coups de couteau, gravé dans le socle de ces mots: « Adieu, Marguerite! à bientôt! » Depuis ce jour, sa maigre figure était devenue effrayante, et sans sa barbe si caractéristique, on aurait eu de la peine à le reconnaître. Sa pauvre mère avait fait venir plusieurs de ses amis de Paris, entre autres M. Dutens, auquel le général avait exprimé à différentes reprises son projet de se suicider, disant que la vie lui était à charge.

La Chambre mortuaire

Le corps du général est placé dans sa chambre à coucher au second étage. Il porte sur chacune des tempes, un médaillon noir avec de la ouate. Il est en habit et en cravate blanche et sa poitrine est décorée de la croix de grand officier de la Légion d'honneur. La pièce est somptueusement meublée: le ciel de lit, les rideaux et la bordure sont garnis de soie bleue.

Un portrait d'un mètre de haut représente le général en petite tenue occupé à tracer des plans. Les murs sont garnis également d'un portrait de M^{me} de Bonnemain et d'une photographie de la fille du général, M^{lle} Marcelle Boulanger.

Les Obsèques

Le service funèbre, d'après ce qu'on assure, serait célébré dimanche, à trois heures. Toutefois, rien n'est décidé à cet égard, la famille n'ayant pas eu le temps d'arriver afin de prendre une détermination.

C'est la réponse que l'on donne invariablement à tous les marchands de cercueils, loueurs de voitures, entrepreneurs de pompes funèbres qui se livrent à un véritable assaut de l'hôtel.

A Paris

Dans le Camp Boulangiste

Paris, 30 septembre.

La dépêche annonçant la mort de M. Boulanger a provoqué une émotion très légitime dans le camp boulangiste. Les personnalités du parti absentes de Paris en ce temps de vacances ont été avisées par dépêche. Nous croyons savoir qu'une réunion sera tenue dans les bureaux d'un journal boulangiste. Les députés boulangistes présents à Paris y seraient convoqués et on y arrêterait les termes d'une sorte de déclaration collective. On dit que la plupart d'entre eux sont déci-

dés à continuer la politique révisionniste et que leur déclaration sera conçue dans ce sens.

Les derniers fidèles du boulangisme préparent, dès maintenant, une grande manifestation à l'occasion des obsèques de l'ex-général Boulanger, qui auront lieu très probablement à Bruxelles. Ils se seraient assurés même le concours d'un certain nombre de personnalités politiques qui avaient, depuis longtemps, rompu toutes relations avec l'ancien chef du parti national.

Les Comités révisionnistes

Paris, 30 septembre.

Plusieurs comités révisionnistes se sont réunis dans la soirée à l'occasion de la mort de M. Boulanger. Ils ont décidé d'envoyer des délégations aux obsèques. M. Castelin, député boulangiste, partira demain matin pour Bruxelles. Il a vu le général pour la dernière fois lors de la mort de M^{me} de Bonnemain. Son sentiment est que le suicide de M. Boulanger prouve que le général n'était pas un homme politique, mais surtout un soldat, toujours prêt au coup de tête et faisant bon marché de sa vie. M. Castelin croit que le groupe boulangiste de la Chambre se désagrègera complètement et que la plupart de ses membres tourneront au parti radical.

M. Laguerre, absent de Paris dans la journée, a appris la nouvelle en arrivant ce soir. Il est très affecté, ce qui est bien naturel, dit-il, après quatre ans de collaboration et d'amitié.

« Depuis un an, il est vrai, nous étions complètement séparés en politique. Mais à cette heure, je ne veux me souvenir que du vaillant soldat qui a brillamment servi sa patrie, oubliant le chef politique, dont ce n'est pas le moment d'examiner la conduite ».

M. Laguerre ignore encore s'il se rendra à Bruxelles pour les obsèques.

MM. Naquet, Déroulède et Thiébaud sont absents de Paris.

UNE BIBLIOGRAPHIE

Paris, 30 septembre.

Le Temps publie dans sa dernière édition, sous forme de biographie, le long article suivant:

Ses débuts

Boulanger (Georges-Ernest-Jean-Marie), était né à Rennes en 1837, il était fils d'un avoué, il entra à l'école de Saint-Cyr en 1855, fit ses premiers armées en Algérie. Lieutenant le 28 mars 1860, capitaine le 21 juillet 1862, chef de bataillon le 15 juillet 1870 et lieutenant-colonel le 5 novembre suivant, il fut promu le 15 novembre 1874 colonel, et général de brigade le 4 mai 1880 et général de division le 18 février 1884.

On voit que sa carrière fut prompt; il avait à chaque étape de sa vie, cultivé des amitiés utiles, comme les fameux lettres au duc d'Annam l'ont révélé plus tard.

Il était séduisant, disant volontiers ceux qui veulent justifier pourquoi ils se sont laissés séduire par cet homme essentiellement méridional.

Il était très ordinaire d'intelligence, mais on s'accorde à lui reconnaître la bravoure personnelle sur les champs de bataille ce qui parut justifier l'avancement très rapide dont il était l'objet. C'est ainsi qu'il avait fait honorablement la campagne de Kabylie, sous le maréchal Randon, qu'il prit part à la guerre d'Italie, qu'il fut blessé à la bataille de Turbigo, qu'il fut blessé à l'attaque du village de Traïdan, lors de son séjour de trois ans en Cochinchine.

Pendant la Guerre

En 1867, Boulanger devint instructeur à l'école spéciale militaire; il commandait le 14^e régiment de ligne quand il prit part, le 9 novembre 1870, à la bataille de Champ-

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 1^{er} Octobre (33)

ABANDONNÉE!

PAR

Charles MÉROUVEL

M^{lle} DE ROYE-TRÉVILLE

— Tout, reprit Jacques, c'est-à-dire la fortune, l'argent et son prestige, le pouvoir de dominer les autres, de remonter au rang de nos grands-pères, de quitter cette mesure d'où je voudrais te tirer. C'est un hôtel à Paris, avec des laquais dorés sur toutes les coutures, des suisses aux portes, des équipages et tout ce qui s'ensuit.

— Je ne comprends pas, murmura André.

— Tu comprendras plus tard. Rien, c'est-à-dire, car je ne me fais pas d'illusions — il n'y a que les imbéciles qui ne voient pas le fort et le faible des choses — un projet avorté, un plan superbe dérangé par une chance imprévue, un trait d'audace inutile. Tout, le succès, la victoire finale. Rien, la déroute, la débâcle... On verra. Impossible de savoir où j'aboutirai. Non, je ne pourrais pas le dire. En tout cas! il me restera de ce projet, même s'il échoue, un souvenir ineffaçable pour ne distraire, dans ce

trou où nous végétons, le reste de mes jours.

L'enfant ouvrait de grands yeux étonnés.

— C'est obscur comme l'Apocalypse, observa le curé.

Jacques de Brandes, après avoir relu la lettre de Tricquet avec attention la mit dans sa poche.

— Vous avez une affaire, monsieur le baron? demanda cauteusement l'huissier.

Jacques inclina la tête.

— S'il vous faut de l'argent, ma bourse... insinua Béchard.

— Merci; à trente pour cent, vieux coquin!

L'huissier ne se fâcha point.

Il se replia sur lui-même avec componction.

— N'importe, souvenez-vous, dit-il. Le nerf de la guerre, vous savez, à de bonnes conditions...

L'armée vidait son verre en conscience.

Le baron avait dans sa cave un excellent vin du Midi, à soixante-dix francs la pièce pour ces occasions.

Le marché qui était du Perche le déclarait exquis.

Suzanne, elle, écoutait et comprenait. Ses yeux roux étincelaient. Elle suivait l'aventure de son maître avec passion.

D'abord il s'agissait là d'amour féroce et sauvage, si on veut; mais l'amour sous toutes ses formes excite la curiosité violente de certaines femmes pour ne pas dire de toutes.

Suzanne était la confidente du baron.

— Vous savez qu'on est dans la joie au château de Beaulieu, dit l'huissier. J'y passais et pas plus tard qu'hier. Les gardes, le régisseur, les gens du comte sont enflés d'orgueil. Ils vont posséder tout le canton. On parle déjà de s'étendre, d'acheter ce qu'on pourra entre les Essarts et Beaulieu. La plus belle fortune du pays! La vôtre, monsieur le baron? A votre place.

— Qu'est-ce que vous feriez, Béchard?

— Heu! heu! Faudrait voir! Entre nous, tant de millions à perdre, c'est dur!

— Mais enfin!

— J'aurais cherché... ruminé... La jeune fille était seule entre vous et le trésor! Hé!

Ses petits yeux vairons en disaient plus que sa langue.

— On ne pouvait pas la tuer, observa le huissier.

L'huissier eut un sourire jaune.

— Je crois bien... D'abord vous êtes là, vous autres, la gendarmerie, la force publique, la loi, des malins! Et puis on est honnête ou on ne l'est pas. Mais c'est heureux pour la demoiselle... car il ne manque pas de gens qui se seraient laissés tenter par le gros magot... Cinq cent mille livres de rentes en biens mal loués dont on tirerait aisément un tiers ou moitié en plus! Avec de l'esprit... songez donc, un accident... une culbute dans un fossé, une chute dans un trou d'eau... une bête qui s'emporte... une balle qui se trompe de chemin... au fond des bois... Ni vu ni connu! Il s'en passe d'autres...

Le baron l'avait pensé plus d'une fois.

Peut-être était-ce sa passion pour Germaine qui l'avait sauvée.

Le loup et le renard se rencontraient sur ce terrain-là.

Mais Jacques de Brandes haussa les épaules avec dédain et regardant tout à fait le marcher et le curé pour bien accentuer son mépris, il dit vertement à l'huissier, en lui versant un verre de vin:

— Vous êtes odieux positivement, Béchard; je serais honteux si on vous entendait tenir de pareils propos chez moi.

Sosthène Isala répliqua dans un accès de belle humeur:

— Hé! Hé! simple supposition, monsieur le baron. On nous connaît; on sait que nous sommes incapables d'aller contre la loi. Mais il ne faudrait pas se fier à tout le monde, hé! hé!

Sosthène-Isala Béchard avait raison.

Il n'aurait surtout pas fallu se fier à lui.

— Y en a-t-il qui seraient contents à moins, dit-il avec une envie qui éclatait dans ses petits yeux perçants en vrille et clignotants, y en a-t-il! Dieu de Dieu!

— Putois, va! pensa l'honnête marcher.

Le curé venait d'emmenner son élève pour lui donner sa leçon et le soustraire à celles de l'huissier qui le scandalisait.

André commença à décliner *rosa*, la rose, et manifestait des dispositions précoces pour les belles-lettres; du moins le bon abbé l'affirmait.

Mais il ne s'y connaissait guère, ce qui ne l'empêchait pas d'y voir juste. Pour une fois, sais-tu! comme disent nos voisins les Belges.

— Ah! ça! reprit le marcher, et le

fleuret, monsieur Jacques, ça va toujours?

— Toujours.

— Le frère Anselme est un fameux professeur!

gny, où il fut blessé; il était dans l'armée qui reprit l'insurrection parisienne en 1871. Il fut même blessé le 24 mai 1871, pendant l'entrée des troupes.

Le Politicien

Sous le gouvernement de la République, le soldat s'éfaca, en Boulanger, pour laisser place au politicien.

Au Ministère

Quand fut fondé, le 7 janvier 1886, le cabinet de concentration de la République sous la présidence de M. de Freycinet, on donna le portefeuille de la guerre à Boulanger.

Le 27 juillet 1889, où Boulanger triompha de M. Jacques, candidat de la République, à une si grande majorité, nulle ombre aux espérances de nos adversaires.

La Chute

Le Sénat, réuni en Haute Cour de justice, acheva la déroute en condamnant, en août 1889, Boulanger à la déportation dans une enceinte fortifiée.

LES JOURNAUX

La Presse Belge

La Réforme, sous le titre : « Fin d'aventure » consacra un article au général Boulanger et dit :

L'intrigue et la réclame voilà ce dont a été victime ce pauvre général qui vient de finir comme un sous-officier, en s'envoyant une balie dans la tête sur la tombe de son amoureux.

La Courrier de Bruxelles dit :

Triste fin d'un homme qui avait un moment porté la fortune de la France ! Triste fin d'un politicien dénué de foi religieuse.

On peut, dit la Nation, reprocher au général sa politique détestable, son charlatanisme et presque son orgueil, car il faillit perdre son pays en le jetant dans des aventures dont il ne serait sans doute rien advenu de bon pour la France.

L'Indépendance Belge, parlant de la mort de Boulanger, dit que c'est un événement qui relève du domaine des faits divers plutôt que de la politique; le boulangisme avait bien mori; depuis longtemps il avait cessé de vivre le jour où, menacé des rigueurs de la haute cour, son chef avait mis la frontière entre lui et la justice.

Le Journal de Bruxelles rend compte du suicide du général et ajoute : « Quelle triste fin ! »

Le Peuple dit : Il meurt, jeune encore, après une carrière extraordinaire faite d'inévitables succès et de terribles revers.

L'Étoile Belge, résumant la carrière du général Boulanger, termine par ces mots :

Il finit par se retirer définitivement à Bruxelles où, découragé, désespéré, et probablement aussi à bout de ressources, il échappa par une mort volontaire à l'existence qui lui était devenue à charge.

L'Étoile dit que le général Boulanger avait fait venir dernièrement chez lui un notaire auquel il aurait remis deux testaments : l'un serait le testament politique où, dit-on, il affirmerait la confiance qu'il avait toujours eue dans son parti.

Le commandant en chef, selon la ville, le préfet maritime, se placera en amont et du même côté que la tribune des autorités civiles, ayant en face de lui le commandant des troupes.

Les officiers sans troupes se placeront en arrière et dans l'intervalle qui séparera le commandant en chef et son état-major de la tribune officielle.

Enfin, la musique se tiendra toujours en aval du commandant des troupes.

Contributions Indirectes en 1891

Paris, 30 septembre.

En dehors du relevé mensuel du rendement des impôts et revenus indirects qu'elle fait régulièrement, l'administration des finances établit à l'expiration de chaque semestre les résultats comparatifs des droits perçus et constatés en matière de contributions indirectes pour la période écoulée et la période correspondante de l'année précédente.

Les résultats du premier semestre de 1891 sont très satisfaisants. A part quelques articles — sur lesquels, d'ailleurs, les pertes éprouvées sont sans importance — toutes les branches de revenu présentent des résultats favorables.

Le total général des produits réalisés pendant le premier semestre de 1891 s'élève à 553,968,089 fr. : il dépasse de 36 millions le produit du premier semestre de 1890.

Des augmentations ont été obtenues dans 59 départements; les plus favorisés sont les départements de la Seine, de la Loire-Inférieure, de la Seine-Inférieure, des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, de Meurthe-et-Moselle, des Alpes-Maritimes, du Rhône, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de l'Orne et de Saône-et-Loire.

Des diminutions, au contraire, se sont produites dans 27 départements; elles sont particulièrement sensibles dans l'Aisne, le Pas-de-Calais, Seine-et-Marne, la Somme, le Nord et l'Oise.

Les droits sur les boissons ont donné une plus-value de 6,666,436 fr., dont 4,806,102 fr. fournis par l'alcool et 1,826,155 fr. par le nouveau droit de fabrication sur les vins de raisins secs.

Les allumettes donnent une plus-value de 6,883,580 fr., provenant de la disparition progressive des stocks de l'ancienne compagnie fermière et de l'entrée dans la consommation des produits fabriqués par l'Etat.

Les tabacs donnent une augmentation de près de 2 millions. Enfin les sucres donnent une augmentation de recettes de 10 millions, provenant principalement de ce que la qualité défectueuse des betteraves, en réduisant considérablement les excédents de fabrication, a fait entrer dans la consommation intérieure une proportion plus élevée de sucres à plein tarif.

Le président de la République avait délégué le capitaine de vaisseau Jauréguiberry; le commandant Bazin représentait le ministre de la guerre, président du conseil; le ministre des affaires étrangères était représenté par M. Lohmann, sous-directeur du protocole, et le ministre de la marine par un officier d'ordonnance; enfin, le colonel Gardot, commandant militaire des Polés-Borbon, représentait M. Floquet, président de la Chambre.

Une imposante cérémonie a eu lieu ce matin à l'église russe de la rue Daru, où des prières ont été dites pour le repos de l'âme de la grande duchesse.

Le président de la République avait délégué le capitaine de vaisseau Jauréguiberry; le commandant Bazin représentait le ministre de la guerre, président du conseil; le ministre des affaires étrangères était représenté par M. Lohmann, sous-directeur du protocole, et le ministre de la marine par un officier d'ordonnance; enfin, le colonel Gardot, commandant militaire des Polés-Borbon, représentait M. Floquet, président de la Chambre.

GUERRE ET MARINE

Paris, 30 septembre.

Les régiments de cavalerie. — Pour ses 78 régiments, la cavalerie disposait il y a quatre ans d'un cadre comprenant 3,234 officiers, répartis en 79 colonels, 78 lieutenants-colonels, 259 chefs d'escadrons ou majors, 1,026 capitaines et 4,792 lieutenants et sous-lieutenants.

Les modifications successives qu'a reçues la loi du 25 juillet 1887 ne feront bientôt maintenir que 66 colonels, 72 lieutenants-colonels, 240 chefs d'escadrons ou majors, 799 capitaines, pour un cadre d'officiers de peloton de 2,440 lieutenants ou sous-lieutenants, nécessaire aux 94 régiments de l'intérieur et d'Afrique.

Le rapprochement des chiffres fait ressortir combien l'avancement de la cavalerie se trouve atteint par l'attrition de trois officiers supérieurs au lieu de cinq, et de cinq capitaines au lieu de dix par régiment.

Fondant les manœuvres, la cavalerie a pu se maintenir à la hauteur de la critique. Elle le doit aux échelons élevés du commandement.

Que ne dira-t-on pas, quand les hauts grades seront donnés à des officiers arrivant encore plus tard qu'aujourd'hui.

Dans l'intérêt de l'encadrement solide des divisions et des brigades de l'armée active, et pour assurer un commandement expérimenté aux 36 régiments mixtes, prévus pour la mobilisation, il faut que M. de Freycinet s'arrête dans la voie des réductions d'officiers de cavalerie.

Les régiments de mitrailleurs se sentent surtout atteints, et ils se montrent inquiets sur l'avenir d'une arme dont le service est d'autant plus pénible qu'on lui impose maintenant l'usage de la carabine.

Le personnel de la réserve et celui de l'armée territoriale formeront un corps unique de fonctionnaires destinés à seconder les armées mobilisées et à remplacer l'intérieur aux devoirs de l'armée active.

L'identité d'obligations imposées maintenant aux réservistes et aux territoriaux s'est affirmée, cette année, par la constitution des régiments mixtes d'infanterie et de cavalerie. L'époque n'est pas éloignée où disparaîtront les préjugés qui s'attachaient à l'autonomie d'une armée territoriale, distincte de l'armée active. On peut prévoir que l'unification du cadre administratif, nécessaire à nos forces complémentaires, sera bientôt réalisée pour les officiers combattants.

Du moment où ils ne font pas leur carrière dans l'armée active, les officiers de la réserve et de l'armée territoriale auront tout avantage à appartenir à une seule catégorie.

Les revenus officiels. — L'ordre d'emplacement des autorités militaires aux revues du 14 juillet avait encore donné lieu, cette année, à différentes réclamations et même à des conflits, une circulaire ministérielle prescrivait d'adopter les mesures suivantes :

Dorénavant, pour la revue, toutes les troupes seront placées sous le commandement de l'officier général ou supérieur le plus élevé en grade (armée de terre ou de mer) qui exercera à terre le commandement actif ou territorial.

Le commandant en chef, selon la ville, le préfet maritime, se placera en amont et du même côté que la tribune des autorités civiles, ayant en face de lui le commandant des troupes.

Les officiers sans troupes se placeront en arrière et dans l'intervalle qui séparera le commandant en chef et son état-major de la tribune officielle.

Enfin, la musique se tiendra toujours en aval du commandant des troupes.

Contributions Indirectes en 1891

Paris, 30 septembre.

En dehors du relevé mensuel du rendement des impôts et revenus indirects qu'elle fait régulièrement, l'administration des finances établit à l'expiration de chaque semestre les résultats comparatifs des droits perçus et constatés en matière de contributions indirectes pour la période écoulée et la période correspondante de l'année précédente.

Les résultats du premier semestre de 1891 sont très satisfaisants. A part quelques articles — sur lesquels, d'ailleurs, les pertes éprouvées sont sans importance — toutes les branches de revenu présentent des résultats favorables.

Le total général des produits réalisés pendant le premier semestre de 1891 s'élève à 553,968,089 fr. : il dépasse de 36 millions le produit du premier semestre de 1890.

Des augmentations ont été obtenues dans 59 départements; les plus favorisés sont les départements de la Seine, de la Loire-Inférieure, de la Seine-Inférieure, des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, de Meurthe-et-Moselle, des Alpes-Maritimes, du Rhône, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de l'Orne et de Saône-et-Loire.

Des diminutions, au contraire, se sont produites dans 27 départements; elles sont particulièrement sensibles dans l'Aisne, le Pas-de-Calais, Seine-et-Marne, la Somme, le Nord et l'Oise.

La tranquillité est complètement établie à Anjouan et le travail est repris sur toutes les propriétés. Toutefois, et pour prévenir le retour de tout désordre, la garnison demeure à Anjouan jusqu'à la fin de la récolte.

L'île de Mohéli est toujours tranquille. En résumé, la situation de l'archipel, pour le moment, est satisfaisante. A Anjouan et à Mohéli règne l'ordre le plus parfait. A la Grande-Comore, même, l'agitation n'a plus de caractère dangereux et paraît devoir s'apaiser complètement dans un délai rapproché.

Déjà, le prince Saïd-Bakari, oncle du sultan Saïd-Ali et gouverneur de la province de Bissaniouli, l'un des principaux chefs rebelles, a consenti à venir à Mayotte faire sa soumission.

L'exemple de ce prince sera certainement suivi par quelques autres chefs rebelles.

Le Journal Officiel publie également la liste complète des décès constatés à la date du 1er septembre sur les différents points de la Martinique, qui s'élevait alors à 413, et un rapport fait par le directeur des statistiques des douanes de l'Indo-Chine pour 1890.

OFFICE GÉNÉRAL DU TRAVAIL

Paris, 30 septembre.

C'est demain, 1er octobre, que l'Office général du Travail, institué par la loi du 21 juillet dernier, sera en mesure de fonctionner dans l'une des dépendances de l'hôtel du ministère du Commerce et de l'Industrie, rue d'Anvers-Saint-Germain.

On sait à quelles sortes de considérations le gouvernement a obéi lorsqu'il a proposé aux Chambres la création de cet Office du Travail, et beaucoup l'ont critiqué alors, disant qu'il n'avait pas le droit d'intervenir dans certaines questions économiques et sociales.

Mais, qu'il ait ou qu'il n'ait pas ce droit, l'Etat intervient le plus souvent. L'important n'est pas de savoir si l'Etat intervient ou non, mais de savoir comment il intervient, et comment il agit.

Autrement, telle mesure de protection, prise dans les meilleures intentions du monde, aurait pu porter à l'industrie nationale — aux prises avec de si redoutables rivaux — un coup fâcheux.

Comment donc l'Etat pouvait-il être exactement renseigné ?

Tout d'abord, on avait employé les circulaires ou les questionnaires, c'est-à-dire qu'on avait eu recours à la méthode écrite; mais, devant l'insuffisance de ce moyen d'information, on prit le parti des enquêtes orales et des observations personnelles.

De là, ces allées et venues de députés dans les départements, individuelles ou collectives, officieuses ou officielles; de là, ces visites aux centres industriels, toujours précipitées; de là, ces dépositions recueillies à la hâte, — déclarations de ceux-là mêmes qui s'en sont acquittés sentant parfaitement l'insuffisance, sinon l'absence, de tout renseignement, en fin de compte, beaucoup moins de résultats qu'ils ne soulevaient d'agitation, qu'elles ne firent naître d'espérances et d'illusions.

En somme, la situation de l'Etat demeurait la même : il avait le devoir, sinon le droit, d'intervenir, et, quelque mesure qu'il prit, il n'était jamais qu'imparfaitement renseigné.

L'Office général du Travail est destiné, dans la pensée du gouvernement, à faire cesser pour l'avenir cet état de choses si préjudiciable aux intérêts des uns et des autres.

Pourvu d'un service central et d'un service extérieur, il emploiera les deux méthodes d'informations simultanément, complet et contrôlant l'une par l'autre.

Ses recherches, ses enquêtes, dirigées avec méthode, poursuivies avec continuité, n'auront pas l'air de répondre des circonstances particulières et momentané.

Ses agents, dégagés de toute préoccupation électorale, et de toute attache industrielle, ne pourront pas pour se faire les avocats, directement ou indirectement intéressés, de telle ou telle cause; on croira, de toutes parts, et c'est là un point essentiel, à leur impartialité.

Lorsqu'il sera en plein fonctionnement, l'Office général du Travail aura donc pour premier devoir de confronter les tableaux et les chiffres recueillis, de les analyser et d'en tirer les conclusions, et les renseignements qu'ils renferment, d'en faire, en un mot, de véritables leçons de choses.

Il devra aussi déterminer les motifs de l'accroissement ou du ralentissement de la production dans les diverses branches de l'industrie, les résultats de la concentration ou de la diffusion des capitaux, les effets des associations patronales et ouvrières, les causes et les conséquences des crises industrielles et des conflits entre patrons et salariés, la variation de l'offre et la demande de bras, le mouvement réel des salaires, par comparaison avec le coût de la vie ouvrière, la marche des institutions de crédit, d'épargne, de prévoyance, des Sociétés coopératives de consommation et de production, etc.

En résumé, sa tâche véritable sera de grouper tous les matériaux indispensables à la préparation rationnelle des réformes et de constituer une sorte d'Observatoire des conditions du travail.

Ces matériaux, ces statistiques, ces tableaux, ces documents, l'Office devra les porter non seulement à la connaissance du gouvernement et des Chambres, mais aussi et surtout des intéressés et du public, par voie de bulletins périodiques et de publications spéciales.

Telle est, très rapidement indiquée, la sphère d'action du nouvel Office général du Travail, que nous attendons maintenant à l'œuvre pour l'apprécier et le juger suivant les services qu'il rendra.

NOS COLONIES

Paris, 30 septembre.

Le Journal Officiel publie les renseignements suivants sur les colonies :

Congo français. — Les délégués des chambres de commerce de Lyon, Marseille et Rouen se trouveront prochainement à Bata, d'où ils se rendront prochainement à Libreville pour achever l'accomplissement de leur mission.

On signale, en outre, l'arrivée définitive à la côte des villages pahouins et leur installation à l'abri du poste : ce résultat était depuis longtemps attendu et espéré.

Comores. — Conformément aux dispositions précédemment arrêtées, un détachement de 50 hommes, pris dans la garnison de Diégo-Suarez et placé sous le commandement de M. le capitaine d'infanterie de marine Dubois, a été embarqué sur le Bourakain, le 14 de ce mois, à destination de la Grande-Comore.

Ces troupes ont été débarquées à Colimani, sans qu'aucun accident se soit produit pendant cette opération. Le soir même, elles étaient installées à Nioumbadjou, dans les baraquements préparés pour elles. Leur présence a produit bonne impression dans l'île.

A Anjouan, l'usine de Bambao, domaine du sultan, a été incendiée, le 29 août, la manipulation des cannes à sucre provenant de la récolte actuelle.

La récolte en Prusse

Berlin, 30 septembre.

Le Staatsanzeiger (publication officielle) enregistre le rendement des récoltes pour 1891 et 1890, d'après les estimations des sociétés d'agriculture.

Le rendement de la récolte de 1891, en Prusse, s'élevait au commencement du mois de septembre, pour les blés d'hiver et d'été, à 48,407,740 Doppelcentners, pour les pois à 3,371,749.

Pour 1890, la quantité de blé d'hiver et d'été s'élevait à 47,523,007 et celle des pois à 3,601,000 Doppelcentners.

L'Affaire de Sigri

Londres, 30 septembre.

Les journaux publient sur l'affaire de Sigri les renseignements suivants, communiqués par la Central News :

« Des détails complets sur cet incident sont parvenus à l'Ambrière. Les manœuvres annuelles de torpilles ont eu lieu dans le port de Sigri avec la permission des autorités turques. Douze torpilles électriques furent placées en travers de l'entrée du port et reliées à un point central; dix drapeaux marquaient leur position.

« Huit canons furent débarqués aux îles Sigri et Phanoc pour protéger le champ de manœuvres, avec des mitrailleuses à tir rapide pour vingt-cinq coups. Pour la première fois de la année, deux projecteurs électriques furent installés, l'un sur l'île Sigri, l'autre sur l'île Phanoc.

« Ces préparatifs devaient servir à repousser une attaque de torpilleurs qui, sous le feu des canons, devaient pénétrer au fond de la baie, jusqu'à 600 mètres des côtes, et lancer des torpilles contre ces derniers. »

A l'Ambrière, on nous a déclaré qu'on avait seulement reçu un rapport disant que les manœuvres habituelles ont eu lieu à Sigri. On ignore si l'autorisation avait été demandée, cette année, à la Porte, ainsi que cela s'était fait les années précédentes. Le récit publié par la Central News n'a été reçu ni communiqué par l'Ambrière, mais on disait cette version exacte et on suppose qu'elle émane de quelque officier de la flotte ayant assisté à l'affaire de Sigri.

Les torpilles employées dans ces manœuvres n'étaient pas chargées.

Le crime de Courbevoie

Paris, 30 septembre.

Hier soir, à la dernière heure, le colonel du 89e a reçu de Breton une lettre finibée de Paris :

« Mon colonel, disant en substance le médecin-major, je mets entre vos mains mon épée.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que je regrette l'acte que j'ai commis et auquel j'ai été poussé par des vexations intolérables; je vous demande seulement quelques heures pour me recueillir et prendre conseil de ma conscience. »

Il est donc probable que le meurtrier, qui n'a pas quitté Paris, va ou se faire justice lui-même ou se constituer prisonnier au corps avant peu.

L'Enquête

M. Goron, accompagné de M. Brunet, commissaire de police à Vincennes, a fait ce matin une perquisition, 24, rue de l'Hôtel-de-Ville, chez M. Genissel. Il a acquis la conviction que les affaires de ce dernier étaient en mauvais état, qu'il avait un besoin pressant d'argent et que les denrées qu'il était plus payé depuis longtemps, M. Genissel prétendait que sa maîtresse lui devait 40,000 francs; mais cet argent était le prix d'un cabinet de dentiste fondé à St-Mandé et vendu par M. Genissel à sa maîtresse, cabinet que celle-ci avait jamais occupé.

Après le départ, M. Goron a saisi au télégraphe une dépêche adressée au général de Courbevoie à M. Genissel, dans laquelle il lui annonce qu'on ne recevra plus ses lettres.

DÉPARTEMENTS

RHONE

L'Arbresle. — Union Arbresle. — Tous les membres de la Société sont tenus d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 4 octobre, à trois heures précises, au Gymnase, rue B. Thimonnier.

Ordre du jour : Nominations du bureau. L'administration a l'honneur d'informer le public que la Société ouvre, à partir du dimanche 4 octobre un grand concours de tir en son local, rue B. Thimonnier.

Le concours comprend de nombreux et beaux prix qui seront accordés aux meilleurs tireurs. Les armes et les munitions seront fournies par la Société.

Les prix sont exposés chez M. Faigat chapelier à l'Arbresle.

L'administration de l'Union Arbresle engage fort les membres honoraires de la Société, les parents des sociétaires, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre patriotique, de venir visiter le nouveau Gymnase, admirablement aménagé.

Le cours de tir fonctionnera à partir du 1er octobre.

Les jeunes gens qui désirent se faire inscrire pour suivre ce cours sont priés de le faire dans le plus bref délai.

LOIRE

Saint-Etienne. — Le danger des armes à feu. — Encore un accident dû aux armes à feu :

Hier soir, vers cinq heures, la jeune Marie Chichivieux, âgée de 13 ans, s'amusa dans le domicile de ses parents, chemin des Grands-Mollières, en compagnie du jeune Pierre Guyot, âgé de 10 ans, de se servir du fusil de M. Chichivieux, épaula et fit feu. La charge atteignit la jeune fille en pleine bouche. La mâchoire, les dents et la langue ont été littéralement hachées. La pauvre enfant a été transportée à l'hôpital par les soins de la police.

Son état est grave.

Tentative de suicide. — Hier matin, le sieur Jacques Gonon, âgé de 64 ans, ancien armurier, rue du Vernay, 23, se précipita à l'hôpital et demandait à parler à l'inspecteur.

On le laissa passer; mais arrivé à l'escalier qui donne accès au bureau de M. Pinot, il se tira deux coups de revolver et se blessa à la jambe gauche.

Gonon a raconté qu'il était très souffrant et qu'il avait tenté de se suicider parce que sa femme était malade et qu'il avait refusé à l'hôpital quelques jours auparavant.

L'affaire des Tickets. — On sait que le conseil municipal avait décidé de soumettre au parquet l'affaire de détournements de tickets signalée au pavillon des beaux-arts.

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l'occasion se présenta point, elle se donna, Boulanger la

Le 8 avril 1888, Boulanger fut élu député dans la Dordogne, le 15 avril il fut élu dans le Nord.

Le ministre, alors présidé par M. Floquet, voyait grandir le mouvement boulangiste, sans cesse alimenté par l'agitation des élections partielles. Quand l

La décision du conseil vient d'être mise à exécution, M. Bellat, commissaire de police du sixième arrondissement, a été chargé par le parquet, de faire une enquête sur les faits imputés aux employés accusés de détournements.

Hier matin, M. Bellat a dressé un procès-verbal de constat de l'état des lieux, et, cette après-midi, il a entendu les agents de police qui avaient signalé les faits.

Rive-de-Gier. — Vol. — Aujourd'hui, vers 2 heures, M. Fond, garde-champêtre, a mis en état d'arrestation le nommé André Pichot, âgé de 16 ans, logeant chez Mme veuve Collet, rue Baldeyrou, pour vol d'une montre en argent et d'une somme de 11 fr. 80 au préjudice de cette dernière.

Ce jeune garnement, qui se faisait passer pour un ouvrier, avait profité de ce que sa maîtresse de pension était occupée au rez-de-chaussée, pour monter dans une chambre située au premier étage et lui dérober les objets cités plus haut.

Pichot a été conduit au violon municipal. — *Maraudeurs.* — La nuit dernière, des maraudeurs se sont introduits dans la propriété de M. Bertrand, poëlier, à Couzon, et lui ont tout dévalisé ses espaliers.

Une enquête est ouverte. — *Saint-Chamond.* — Prévoyants de l'Avenir. — Les cotisations de la 43^e section des Prévoyants de l'Avenir seront reçues dimanche 4 octobre, de 40 heures à midi, à la Grande Brasserie Lyonnaise.

On recevra également de nouveaux adhérents. — *Fête annuelle.* — Le quartier des Portes célébrera dimanche prochain sa fête annuelle.

Le soir, ouverture du bal à 4 heures. De nombreux jeux et attractions de toutes sortes attendent les visiteurs.

SAONE-ET LOIRE — *Mâcon.* — Ecole de Cluny. — Les examens d'admission à la nouvelle école des ouvriers et contre-maîtres de Cluny auront lieu à la préfecture lundi prochain 5 octobre, à 7 heures 3/4.

Le nombre des candidats inscrits dans le département de Saône-et-Loire est de 17. Les examens dureront trois jours. Les épreuves seront corrigées à Paris.

— *Convocation.* — La commission administrative de l'Asile de Rambuteau est convoquée au Bois-Sainte-Marie pour le samedi 3 octobre courant.

— *Un bain froid.* — La nuit dernière, vers minuit, le nommé l'issier, âgé de 58 ans, naçon, né à Saint-Maurice (Puy-de-Dôme), se trouvant en état d'ivresse, s'est jeté dans la Saône près du ponton des bateaux à vapeur les « Parisiens ».

Retiré de l'eau par des marins, cet individu a été conduit à la chambre de sûreté.

— *Régates mâconnaises.* — Lundi dernier, cette société a tenu, à l'Hôtel de Ville, son assemblée générale.

Plus de 80 membres y assistaient. M. Béné, secrétaire général, a lu le rapport très détaillé de la situation de la société qui, à ce moment, compte 330 membres.

M. Goyon, président de la société, exprime à M. Béné le regret de ne pouvoir le conserver plus longtemps dans le conseil d'administration, et comme marque de sympathie, il le prie d'accepter un magnifique bronze : le « skiffier », vrai sujet des canotiers.

A l'unanimité des membres présents, M. René est acclamé membre d'honneur. Il est ensuite procédé à la nomination du nouveau conseil pour l'exercice 1891-92.

Sont nommés : président, M. Goyon; vice-présidents, MM. Mûlin et Bouilly; trésorier, M. J. Lecoq; secrétaire général, M. Bourdon; secrétaire, M. E. Lecoq; secrétaire adjoint, M. Grandjean; capitaine d'entraînement, M. Desagny.

Dix-neuf autres membres du conseil sont aussi élus. L'assemblée fixe au 10 juillet 1892 la date des grandes régates internationales.

Elle décide qu'il n'y a pas lieu d'adhérer à une fédération du Sud-Est, et que l'union des sociétés d'aviron de France donne pour le moment toutes les garanties nécessaires.

La Grève de l'Arbresle

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

L'Arbresle, 30 septembre.

On nous rapporte les propos tenus par M. Chartron aux ouvriers qui viennent pour se faire régler. Il leur dit :

« Si vous voulez travailler, je vous occuperai, mais je veux que vous déposiez votre livret du syndicat; vous ne devez plus communiquer avec ces « sales gens » du syndicat. D'autre part, votre cousin, votre mère, votre mari, ont donné pour les grévistes, je ne vous plus de cela; je veux que vous me restiez fidèles, autrement il faudra renoncer à travailler. »

On se demande de quel droit M. Chartron parle ainsi. Le syndicat serait heureux de voir l'autorité judiciaire prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats.

De plus, l'inspecteur du travail pourrait faire un tour dans les usines, où il trouverait matière à contraventions.

M. Chapelle nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur du journal l'Écho de Lyon, Je crois devoir vous donner connaissance des faits suivants :

Hier soir, à deux heures, dans une réunion présidée par le maire, ce qui restait de grévistes a décidé la rentrée sans conditions. À la suite de cette réunion une délégation d'ouvriers accompagnée du maire s'est présentée à l'usine Chapelle pour informer la direction de cette détermination.

Les employés gareurs, auteurs de cette grève, ainsi que quelques autres grévistes ne seront pas repris.

Je compte sur votre obligeance, monsieur le directeur, pour insérer ces quelques lignes dans votre journal et vous prie en même temps, d'agréer mes salutations empressées.

CHAPELLE.

LES VERRIERS D'ÉPINAC

On nous adresse d'Épinac la lettre suivante, qui est envoyée : « A Messieurs les membres du congrès dit national des travailleurs du verre. »

Notre loyauté et notre impartialité nous font un devoir de la reproduire comme nous avons publié les diverses communications et protestations des ouvriers en grève.

Les renégats travaillant à la verrerie d'Épinac, à qui vous avez fait l'honneur d'adresser par lettre, et ce, aux frais du syndicat, innocente et ridicule mise à l'index que vous savez, l'ont communiqué à leurs nombreux camarades.

Ceux-ci, jaloux du sort des soussignés, et désireux de le partager, les chargent, en réunion générale, de vous transmettre leurs

noms et adresses... Vous les lirez ci-dessous.

Les soussignés qui ne mettent, eux, personne à l'index, parce qu'ils considèrent la qualité de nouvelliste, ne vous donnent pas les noms de ceux d'entre vous qui journalièrement s'activent à l'usine d'Épinac pour y demander du travail.

Ils vous laissent sans regret et sans effort cet ignoble privilège.

Nous adressons cette note aux journaux de la région en même temps qu'à vous, convaincus que si elle n'était adressée qu'à vous seuls, votre impartialité bien connue la condamnerait infailliblement aux profondes silences de la tombe.

Albert Blettry, Paul Castel, Antoine Castel, Arsène Cramoisy, Charles Cramoisy, Gustave Cramoisy, Durand dit Biboché, Jean-Claude Desmurs, Charles Dauphin, Michel Edouard, Joseph Lbodiou, dit bon dieu, Edouard Fausel, Ernest Franckauer, Henri Franckauer, Adolphe Goubert, Joseph Groffe, Joseph Humbert dit Deidet, Victor Knieder, Constant Marlot, Charles Müller, Eugène Levaque, Désiré Levaque, Joseph Weidlich dit Riche-a-Gueule.

Liste des ouvriers qui réclament l'honneur de la mise à l'index :

François Reyne, Jolivet, Lazare Berthier, Estival, Alphonse Haour, Jacob Schlinger, Haour, Louis Lbodiou, Elie Messy, Vreuil, Boussard, Armand Ruault, Elie Berthier, Paul Berthier, Numa Berthier, Bruley, Galland, Moine, Mansuy, Elie Prudhomme, Eugène Prudhomme, Giret, Michel Dennett, Jamillet, Haour père, Joseph Haour, Knieder fils, Louis Harriet, Laurent Hau, Aimé Leclerc, Auguste Leclerc, Melenier, Nicolas Jondeau, Jean-Marie Berthier, James Robier, Perrot, Jean Terreau, Fernot, Millot, Belin, Emile Laconome, Pierre Schmitt, Jaliré, Louis Berthier, Jules Rabier.

Soit, au total, soixante-huit ouvriers verriers travaillant à Épinac.

NOS ÉCHOS

Société d'enseignement professionnel du Rhône :

Des cours de couture et broderie seront ouverts, le premier le 6 octobre prochain, à la Guilloitière, 320, rue de Vendôme, tous les mardis, à 7 heures 1/2 du soir; le second le 9 octobre, aux Brotteaux, 110, rue de Vendôme, les vendredis, à 9 heures 1/2 du soir.

Les élèves qui désireraient suivre les cours sont priés de se faire inscrire aux locaux ci-dessus désignés.

A partir d'aujourd'hui 1^{er} octobre, la 6^e division de cavalerie, formée par les 1^{er} brigade de cuirassiers et 3^e de hussards, en garnison à Lyon, comprendra provisoirement la 6^e brigade de dragons et la 1^{re} brigade de hussards.

Le siège du commandement de la 6^e division est installé à Lyon.

L'émancipation des Juifs :

Nous avons signalé l'autre jour l'absence de toute cérémonie rappelant l'anniversaire de l'émancipation des Juifs.

Il paraît que de hautes personnalités du monde israélite se sont réunies à l'effet de marquer par une fondation humanitaire ce fait mémorable.

Elles ont décidé de faire un appel à tous les Israélites de Paris et de la province, pour la construction d'un hôpital placé dans d'exceptionnelles conditions hygiéniques et où seraient admis les malades de tous les cultes.

Une somme de trois ou quatre millions sera nécessaire.

La question Franco-Russe :

La « question Franco-Russe » est le bibelot du jour que nous verrons bientôt vendre sur tous nos trottoirs.

Le drapeau français et le drapeau russe sont attachés l'un à l'autre au moyen d'un anneau; pour les séparer, il faut dégrader l'anneau en le faisant circuler à travers neuf obstacles, ce qui indique sans doute, dans la pensée de l'auteur, combien l'alliance franco-russe serait difficile à rompre.

En somme, petit joujou casse-tête assez amusant.

Un prophète de malheur.

Si l'on en croit la prédiction de certains Nostradamus, il y aura un grand conflit, en Europe, en 1897, 1898 et 1899. La France, l'Espagne, l'Allemagne, la Turquie, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, la Russie entreront en lutte.

Déjà, en 1893, toute la Turquie et les Etats des Balkans seront transformés en République.

Enfin, en 1901, ce serait la fin du monde; les 2,345 années prédites par Daniel venant d'expirer.

COURRIER UNIVERSITAIRE

Voici la suite du mouvement dans le personnel des instituteurs et institutrices, arrêté par M. le préfet sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie :

Instituteurs Sont nommés : Titulaire directeur à Pontcharra (laïcisation), M. Debernard, adjoint titulaire à Lyon; — titulaire directeur à Aveize (laïcisation), M. Poirot, instituteur en congé; — titulaire directeur à Saint-Romain-de-Popey (laïcisation), M. Bertrand, adjoint titulaire à Tarare; — stagiaire adjoint à Tarare, M. Joly, adjoint stagiaire à Thizy; — titulaire directeur à Avenas, M. Fayot, adjoint titulaire à Amplepuis; — stagiaire à Pontcharra, M. Rener, stagiaire en congé; — stagiaire à Aveize, M. Nancy, stagiaire en congé; — stagiaire à Saint-Etienne-les-Oullières, M. Parizel, stagiaire en congé; — stagiaire à Cours, M. Leschère; — stagiaire à Villeurbanne, M. Gachot, stagiaire en congé; — stagiaire à Propières, M. Péquet, stagiaire en congé; — stagiaire à Oroux, M. Ducroux, stagiaire en congé; — stagiaire à Lyon, rue de l'Ordre, M. Lardet, stagiaire à Cours; — stagiaire à Bourg-de-Thizy, M. Tellier, stagiaire en congé; — stagiaire à Amplepuis, M. Pouly, stagiaire en congé; — stagiaire à Cours, M. Chaillet, stagiaire en congé.

Institutrices Sont nommées : Directrice à Villeurbanne-Cusset, Mme Julliard, directrice à Lucenay; — stagiaire à Lucenay, Mme Garridou, stagiaire à Alix; — stagiaire à Lucenay, Mlle Paquy, élève sortante; — stagiaire à Quincé (création),

Mlle Dumont, élève sortante; — stagiaire à Saint-Lager (création), Mlle Guillet, élève sortante.

UN SINGULIER SUICIDE

Un vieux ménage. — Jalousie sénile. — Une vieille femme qui se pend. — Une fortune consommée.

Au n° 2 du passage Saint-Pothin, à l'angle de la rue de Créqui, dans le quartier des Brotteaux, habitait, depuis un an et demi, le ménage Jacquemoux, composé de deux vieillards, le mari âgé de 61 ans et la femme âgée de 71 ans.

Les deux époux vivaient, paraît-il, en assez bonne intelligence, bien qu'à diverses reprises Mme Jacquemoux se fût montrée jalouse à l'égard de son mari, qu'elle accusait à tort, du reste, d'entretenir au dehors des relations illicites.

Ce dernier est un ouvrier laborieux, qui travaillait encore au moment où drame étrange que nous allons raconter, chez un fabricant de caisses d'emballage, M. Claudy fils aîné, avenue de Saxe, 115.

Comme il rentrait hier, à 11 heures du matin, pour déjeuner en compagnie de sa femme, M. Jacquemoux trouva celle-ci pendue au bouton d'un placard.

Effrayé, il se hâta de couper la corde et se mit à crier au secours.

A ses appels, le concierge de la maison et plusieurs voisins accoururent et s'empressèrent de donner des soins à la pauvre femme, dont le corps était encore chaud.

Un médecin, M. le docteur Cotton, immédiatement requis, ne tarda pas à arriver sur les lieux, mais il ne put que constater le décès de Mme Jacquemoux. Celle-ci avait, en effet, succombé à la strangulation, depuis au moins un quart d'heure.

Une fois le certificat de décès rédigé, les assistants s'apprêtèrent à partir, lorsque M. Jacquemoux, qui venait de faire des recherches dans le tiroir d'un meuble, s'écria tout à coup, pâle de stupeur : « On m'a volé ! »

La fortune entière du ménage, qui se composait de 35,000 francs environ en titres, billets de banque et monnaie d'or, avait, en effet, disparu de l'endroit où elle était placée d'ordinaire.

Fou de désespoir, M. Jacquemoux retourna les tiroirs, bouscula les chaises, tandis que les spectateurs de cette scène pénible prenaient congé un à un, n'osant hasarder un mot, envahis par une profonde pitié.

Resté seul, le vieillard ayant, on ne sait par quel hasard, découvert le poêle encore chaud qui servait d'habitude à Mme Jacquemoux pour préparer sa cuisine, découvrit dans le foyer des morceaux de papiers à demi consumés qu'il reconnut aussitôt pour des billets de banque.

Avant de mettre fin à ses jours, la malheureuse femme, dans un accès de folie, avait jeté au feu la fortune et tous les papiers de l'état-civil du ménage.

Le commissaire de police du quartier St-Pothin, averti, procéda à l'examen minutieux du fourneau et retira en présence de M. Jacquemoux pour la somme de 2,733 francs 50 centimes de pièces d'or et d'argent. Tout le reste, c'est-à-dire une somme de 30,000 francs en titres au porteur et 2,500 francs en billets de banque avait été la proie des flammes.

Nous renonçons à dépeindre la douleur du malheureux vieillard devant cette double catastrophe qui le prive à la fois de la compagnie de sa vie et d'une fortune péniblement acquise en commun après quarante années de labeur incessant.

Les époux Jacquemoux étaient mariés depuis 1851.

L'enterrement de Mme Jacquemoux aura lieu aujourd'hui, à une heure du soir.

LA COLLISION DE SAINT-FONS

Obsèques de M. Saunier Hier, à quatre heures, ont eu lieu les obsèques purement civiles de M. Saunier, la malheureuse victime de la collision de Saint-Fons.

Dès trois heures et demie, une foule que l'on peut évaluer à 1,500 personnes, était réunie au domicile mortuaire, rue des Ecoles à Saint-Fons.

Un imposant cortège s'est formé, en tête duquel marchaient les enfants des écoles laïques; venaient ensuite MM. Morin, maire de Saint-Fons; Pommerol, Sapier, adjoints; le conseil municipal; MM. Chatain, vice-président du Sou des Ecoles; Filleron, président de la libre-pensée de Lyon; Gauchon, conseiller municipal de Vénissieux; Blanchet, chef du dépôt des tramways; Duret, du Moulin-à-Vent; Milliat, Gobel, Collin, des délégations de la fanfare et des touristes.

Au cimetière, M. Filleron a pris la parole; il a retracé la vie de M. Saunier, et fait l'éloge de la fermeté avec laquelle il combattait toujours les préjugés religieux et les idées cléricales.

M. Morin, maire de Saint-Fons, a rendu ensuite hommage au conseiller municipal que la commune vient de perdre.

Un dernier discours a été prononcé par M. Chatain, vice-président de la Société des écoles, dont M. Saunier avait toujours été l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués.

La foule s'est ensuite séparée, profondément émue par cette triste cérémonie.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Jeudi, 1^{er} octobre, 27^e jour de l'année. Lune : dernier quartier, le 24; nouvelle, le 3 octobre. Soleil : lever, 6 h. »; coucher, 5 h. 38.

Théâtre des Célestins. — C'est demain vendredi que le théâtre des Célestins donne la première de l'Article 231, la nouvelle comédie de Paul Ferrier, jouée avec succès à la Comédie Française. Cette œuvre aura pour interprètes principaux aux Célestins M. Marcier, le nouveau comique engagé par M. Dabert; MM. Derouidie, Dolnay, Berger, Labrey, Calval, et; Mmes Jane Bergot, Dauvergne et Page.

Ce soir jeudi, 3^e de Madame la Maréchale; dimanche prochain, matinée à 1 h. 1/2, Le Bossu.

Théâtre Bellecour. — Le Petit Faust est toujours un très grand succès qui remplit la salle tous les soirs; à chaque représentation les fauteuils d'orchestre sont littéralement pris d'assaut par un public tout à fait select.

Dimanche, pour la deuxième matinée de la saison, Le Petit Faust; la direction, toujours désireuse de plaire au public a l'honneur de porter à sa connaissance que le prix des fauteuils aux matinées sera fixé à trois francs.

Bureau de location ouvert de 10 heures à 7 heures sous le péristyle du Grand-Théâtre.

On demande de jeunes et jolies dames ainsi que des messieurs de bonne tenue pour lafiguration de la Fille de madame Angot; s'adresser au théâtre Bellecour, rue Bellecourière de 2 à 6 heures.

Murs communaux. — L'adjudication des murs communaux a eu lieu hier, et a été tranchée en faveur de l'agence Fournier précédent adjudicataire.

Éboulement dans une tranchée. — Hier, à dix heures du matin, plusieurs terrassiers étaient occupés à creuser une tranchée de quatre mètres de profondeur, dans la rue Moilière, non loin du cours Lafayette, lorsque tout à coup, un éboulement se produisit.

L'un des ouvriers, le nommé Antoine Vergé, âgé de 42 ans, demeurant rue Paul-Berli, 2, eut la jambe prise sous un amas de terre et de pavés et fracturée une ou deux fois.

Pasé d'abord à la pharmacie Prince-cours Lafayette, le blesé a été ensuite transporté à l'Hôtel-Dieu.

Les cailloux de M. Gratton. — M. Laurent Gratton est un embaumeur de la rue Rivet, qui avait trouvé la solution d'un problème, depuis longtemps étudié, du journal gratuit.

Tous les matins, en descendant à son travail, Gratton passait devant un marchand de journaux dont le magasin est situé à l'angle de la rue de l'Annonciade et de la montée des Carmélites.

Le propriétaire de cette petite librairie ne voulant pas s'astreindre à attendre les cailloux, avait placé dans sa vitrine une tirelire dans laquelle le passant matinal affamé de nouvelles, avait coutume de déposer son sou quotidien en échange du journal de son choix.

Gratton n'avait pas tardé à comprendre tous les avantages qu'il pouvait retirer de cette combinaison.

Aussi chaque jour passait-il d'un pas prestre devant le magasin, cueillant au passage son quotidien favori et glissant dans la tirelire un... tout petit caillon, qui faisait en tombant parmi les piécettes de bronze un joli bruit de métal.

Mais tant alla le caillon... qu'un beau jour le marchand, surpris de trouver chaque fois dans sa recette cette monnaie de l'âge de pierre, limit par organiser une surveillance qui amena la découverte de ce stratagème employé de la Cagnotte, et l'arrestation de l'embaumeur.

Gratton a été écroué à la disposition de M. Duplaquet, commissaire de police du quartier de l'Hôtel-de-Ville.

Accident à Perrache. — La salle de dépôt des bagages de la gare de Perrache a été, hier matin, le théâtre d'un douloureux accident, dont les causes paraissent absolument fortuites.

Une fillette âgée de dix à onze ans, traversait cette salle en compagnie de sa mère, lorsqu'un des paquets en carton de verre qui recouvrent le sous-sol dans lequel sont emmagasinés les bagages déposés, se brisa sous ses pas.

La jambe gauche de la fillette s'engagea dans le trou béant et les éclats de verre, restés adhérents au cadre de fer, lui déchirèrent les chairs et lui firent de profondes blessures.

La petite victime a reçu les soins empressés de M. le docteur Jubin, médecin de la Compagnie, dans le cabinet duquel elle a été immédiatement transportée.

Un faux agent. — Il y a deux jours, un nommé Françoise Duplay, papetier, demeurant rue Neuve-des-Charpenues, 40, se présentait chez un sieur Bonnier, 178, rue Garibaldi, et lui dit, en exhibant une carte verte, assez semblable à celles dont se servent les agents de la Sûreté :

« Je suis le sous-inspecteur Berthet; remettez-moi vos papiers, qui me sont réclamés par la Préfecture. »

Sans défiance, Bonnier remit ses papiers à son interlocuteur, qui se retira aussitôt.

Le soir même, Bonnier ayant raconté le fait à un de ses amis qui connaît Berthet, vit qu'il avait été dupe d'un escroc. Berthet est en effet d'une taille bien en dessous de la moyenne, tandis que celui qui lui avait dit se nommer ainsi, était un grand et vigoureux gaillard.

Il alla aussitôt conter sa mésaventure à M. Biot, commissaire de police le Villeurbanne.

Une enquête fut ouverte, et hier soir, des agents, des vrais, ceux-là arrestèrent Duplay au moment où il sortait de chez lui.

Cet individu, tout en reconnaissant les faits, a refusé de dire ce qu'il voulait faire des papiers enlevés à M. Bonnier.

Accidents de voitures. — Hier, à midi, Mme D., âgée de 48 ans, voulant monter dans un tramway en marche, sur la place des Cordeliers, est tombée à la renverse et s'est fait une profonde blessure derrière la tête.

Après avoir été pansée à la pharmacie Rey, place des Cordeliers, 6, Mme D... a pu regagner son domicile, rue de Vendôme.

À 40 heures du soir, un camion des Messageries d'Italie, marchant à une allure rapide, a renversé, à l'angle des rues de Turanne et Moncey, un facteur de pianos nommé Mayer, qui a été fortement contusionné au nez.

M. Mayer s'est rendu à la pharmacie Fargeot, où il a subi un pansement, puis il a regagné son domicile, grande rue de la Guilloitière, 16.

Arrestations. — En vertu d'un mandat d'arrêt lancé par le parquet de Saint-Etienne, le nommé Jacques Mathieu, âgé de 39 ans, passementier avenue Prudon, 74, a été arrêté hier dans son domicile et écroué à la Permanence.

Cet individu est inculpé de faux et abus de confiance.

Eugène Braquet, âgé de 24 ans, verrier, grande rue de la Mâtelière, 21, a été écroué hier par M. Jacquot, commissaire de police de la Guilloitière, sous l'inculpation de coups et blessures.

Braquet, ainsi que son camarade Anthoiz, dont nous avons relaté hier l'arrestation, avaient pris part, dans la soirée de samedi, à une bagarre entre grévistes verriers, qui avait éclaté dans un établissement du chemin de Gerland.

Branlebas de combat Quel remue-ménage! Quelle animation! L'intérieur des Magasins de Soldes qui vont s'ouvrir Lundi 5 octobre, sous le titre « A la Ville de Lyon », présente actuellement l'aspect d'un champ de bataille.

un véritable tohu-tohu; mais à en juger par l'activité déployée en cette occasion, on peut affirmer que tout sera prêt pour la date fixée.

Nous avons pu voir quelques prix des marchandises dont on garnit les rayons et malgré notre peu de compétence en cette matière, l'extrême bon marché nous a frappés. Le public pourra s'en rendre compte, mais on prévoit pour Lundi une affluente tellement considérable, que des gardiens de la paix sont commandés pour maintenir l'ordre.

Depuis trois ans! Verchères (Basses-Alpes), le 26 mars 1891. — Je souffrais depuis trois ans de constipation compliquée de névralgies et d'insomnies. Une seule boîte de vos Pilules Suisses a suffi pour me guérir; une autre personne qui souffrait aussi de la même maladie s'en est aussi fort bien trouvée. Je vous autorise à publier ma lettre.

(Sig. lég.) THABOUZ, A. M. Heitzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Demandez le Passe-Temps, journal littéraire et artistique, paraissant tous les dimanches.

En vente dans les kiosques avec son supplément illustré gratuit; Prix, 15 cent.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

TERRIBLE ÉBOULEMENT

Un éboulement s'étant produit dans un tunnel en construction, 21 personnes furent ensevelies.

Après treize heures d'un travail très dangereux, on est parvenu à en sortir 17 vivants.

LA CATASTROPHE DE BURGOS

L'anglais Cotton, qui avait été blessé dans l'accident de chemin de fer de Burgos, a succombé aujourd'hui.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 1^{er} octobre, 2 h. m. A L'OFFICIEL

Par arrêté, l'ouverture des concours pour l'obtention de bourses de pharmacie et de doctorat aura lieu aux sièges des écoles supérieures de pharmacie et de Facultés mixtes de médecine et de pharmacie le mardi 27 octobre.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident.

Les registres d'inscription seront clos le 20 octobre.

LE DISCOURS DE BAPAUME

La « Gazette de Moscou » apprécie chaque mot du discours de M. Ribot et considère que l'abolition des passeports en Alsace-Lorraine est un triomphe mérité par la sage politique de la France. Elle ajoute que les discours de M. Ribot et du général de Caprivi sont des gages précieux pour la paix.

Le Siècle va entrer dans sa cinquante-sixième année d'existence. Tout ce que la France compte d'illustrations politiques et littéraires a collaboré à ce journal qui, on peut le dire, a combattu pour la liberté alors qu'il y avait quelque danger à le faire.

Le Siècle, pénétré des idées nouvelles et toujours désireux de marcher à l'avant-garde du progrès, offre à ses abonnés des primes utiles et d'un haut intérêt intellectuel. Le catalogue en est envoyé gratuitement sur demande.

Par sa rédaction et la sûreté de ses informations, Le Siècle est toujours au premier rang des journaux quotidiens. Il a deux éditions : une du matin et une du soir, de manière à apporter les nouvelles au lecteur dans le

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS
Premier arrondissement. — Epoque Bernard, née Mandaroux, colfesse, 42 ans, rue Vieille-Monnaie, 28, f. 1 h.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ETAT, OBLIGATIONS, listing various financial instruments and their values.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, TELEGRAPHIE PRIVEE, listing market news and telegraphic rates.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with columns: Nombre, SORTES, listing various types of silk and their market conditions.

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Table with columns: Foin, Luzerne, Paille, listing prices for various types of forage.

A FAÇON

Chapeaux et Capotes, bonnets et coiffures, deuil, etc., Parures p' Soirées, en fantaisies en tous genres, Broderies et Tapisseries. — Prix réduits.

BON DESSINATEUR
pouvant disposer de quelques heures par jour, demande à faire esquisses ou autres travaux analogues.

UNE DAME SEULE
Offre le logement à une honnête ouvrière. Prix très modéré.

RETRAITE DE 400 FRANCS PAR AN
Assurée par la Garantie Foncière, en versant 2 fr. par mois pendant 15 ans.

ACCOCHEUSE
Mme Veuve YVERNAT
Rue du Vieil-Remerciement 3, angle de la rue du Doynard et de la rue des Prêtres (Saint-Georges)

DEMANDEZ dans les Kiosques
LE PASSE-TEMPS
JOURNAL LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

SEUL LE QUINA ABRIC
permet de préparer soi-même à la minute pour 1 fr. 25 un litre de QUINA conforme de vrai VIN DE QUINA au Codex

BONS DE L'EXPOSITION
TIRAGE 15 OCTOBRE
72,000 fr. de lots. — Gros lot : 50,000 fr.

APÉRITIF
Supplément à l'apéritif
PARTOUT. Le grand apéritif, c'est l'apéritif.

RENTRÉE DES CLASSES
APERÇU DE QUELQUES ARTICLES
Que l'on peut se procurer dans d'excellentes conditions

ENTRÉE LIBRE
Assortiment considérable d'articles mercerie pour ouvrages à la main

PAPIERS PEINTS
E. MEYSONNIER
77, Avenue de Saxe, Lyon

COFFRES-FORTS
Pierre HAPPEL
1er Médaille d'Or aux Expositions universelles de 1878 et 1889.

Occasion Exceptionnelle pour 15 fr. seulement
SPLÉNDIDE SERVICE VENITEN en cristal toutes pièces

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS
Imprimerie d'Émile Fournier

RAYON SPÉCIAL DE PAPIER à lettres, registres, cahiers, corrigés, albums à dessin et pour enfants

Grand assortiment de chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants.

Grand assortiment de chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants.

Grand assortiment de chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants.

Entreprise de Travaux Publics et Privés
ODDOUX & CIE
DÉMOLITION DU QUARTIER GRÔLÉE
BOIS à BRÛLER

POUR PRENDRE
BEAUCOUP DE POISSONS
Demandez aux PETITS DOCKS DU COMMERCE

EAU PURGATIVE et DÉPURATIVE
ESSENTIELLEMENT RÉGÉNÉRANTE (PURGATION LENTE)

Pour paraître le 1er Octobre prochain
GRAND ANNUAIRE DE L'ISÈRE
Administratif, Commercial, Industriel, Agricole
ÉDITION DE 1892

Pilleur d'Épaves
PAR PIERRE HAZEL
DEUXIÈME PARTIE
Aimer c'était, pour lui, dépenser le meilleur de son être dans le rêve de la vie à deux, sans compter, sans épargner les joies, sans penser aux lendemains de l'ivresse.

A la hauteur du village, ils se séparèrent. — Tu ne rentres pas chez le père ? demanda Gaid.

Mais je vous en supplie, dites que vous me pardonnez. Elle s'arrêta, haletante, comprimant de ses mains les battements de sa poitrine.

A cette première alarme vint bientôt s'en ajouter une seconde. Le choléra avait très réellement fait son apparition sur le littoral.

— Brrr ! Ça donne froid dans le dos. — Pourquoi que ça ne vienne pas ici ! — Bah ! il y a loin d'ici à Audierne, et l'air de la mer nous protégera.

sins se regardèrent, frappés de stupeur. — Qu'avez-vous, père ? demanda le cordier.